

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 07/04/2025**

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	15	0

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Maleville conformément à la délibération 2024-07-01 du 26/08/2024, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :

31/03/2025

**Présents** : Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM, Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Marie-Elisabeth PONS, Vincent POURCEL, Samuel TOURNIER.

**Absents excusés** : Néant.

**Procurations** : Néant.

**Secrétaire de Séance** : Vincent POURCEL.

**3.B - Vote du budget Assainissement**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Madame le Maire présente le budget 2025 de l'assainissement qui présente un déficit de 6 633.74 € € en fonctionnement et qui nécessite un virement exceptionnel du budget communal pour l'équilibrer.

Le budget 2025 s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2024	RECETTES 2024
<b>EXPLOITATION</b>	19 724.26 €	26 358.00 €
Report (002)	6 633.74 €	
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>26 358.00 €</b>	<b>26 358.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	62 448.47 €	6 313.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €
Report (001)	0.00 €	56 135.47 €
<b>Total Investissement</b>	<b>62 448.47€</b>	<b>62 448.47€</b>
<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>62 448.47 €</b>	<b>62 448.47€</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à ..... 26 358.00 €

La section d'investissement s'équilibre à ..... 62 448.47 €

Le budget de l'Assainissement s'équilibre à ..... **88 806.47 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents. Pour extrait conforme.

Le Maire,  
**Fabienne SALESSES**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après publication et  
dépôt en Sous-Préfecture du .....

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du budget assainissement

.....  
Date de décision: 07/04/2025

Date de réception de l'accusé 06/05/2025

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 202502\_03Bter

Identifiant unique de l'acte : 012-211201363-20250407-202502\_03Bter-BF

.....  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DOCBUDG-21120136300077-012045-BP-2025-06052025.xml ( 99\_BU-012-211201363-20250407-202502\_03BTER-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : 2025-02-03-B\_Vote\_Budget\_Assainissement.pdf ( 70\_DE-012-211201363-20250407-202502\_03BTER-BF-1-1\_2.pdf )

Vote du BP Assainissement